

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 07.08.2026

Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023248

Entité de publication



Ville de Monthey - Service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions", Place de l'Hôtel-de-Ville 2, 1870 Monthey

Demande d'autorisation de construire - Mise en conformité de deux murs de soutènement, modifications d'ouvertures en façade, démolition des escaliers extérieurs, création d'un balcon avec balustrade, modification d'ouverture en façade., Monthey

Titre du projet de construction

Mise en conformité de deux murs de soutènement, modifications d'ouvertures en façade, démolition des escaliers extérieurs, création d'un balcon avec balustrade, modification d'ouverture en façade.

Numéro pour consultation eConstruction

ec62a43a

Requérant(e)

Fidan Sylva

Requérant(e)

Besar Sylva

Auteur(e) de plans

Pascal AYMONT

Parcelle

Parcelle 4441, No Folio 36, Lieu-dit Bas Epenys

Parcelle

Parcelle 4441, No Folio 36, Lieu-dit Bas Epenys

Parcelle

Parcelle 4441, No Folio 36, Lieu-dit Bas Epenys

Parcelle

Parcelle 4441, No Folio 36, Lieu-dit Bas Epenys

Coordonnées

2'563'393 1'120'944

Propriétaire

Fidan Sylva

Propriétaire

Carole Sylva

Propriétaire

Besar Sylva

Propriétaire

Arbelina Sylva

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone habitation faible densité B (R1)

Dérogation(s)

art. 82.3 et art. 82 al.7 et art. 84RCCZ Rives

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, ou auprès du Service Urbanisme, Bâtiments & Constructions pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) au Conseil municipal, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Monthey
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2
1870 Monthey

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026